



Le 30 octobre 2020

## **Terrorisme, liberté d'expression, laïcité...**

### **Au-delà des polémiques et de l'instrumentalisation politicienne, les principes et le droit**

Les récents attentats, lâches assassinats commis contre un enseignant d'une part et des croyants d'autres part, auraient pu être l'occasion pour la communauté nationale de s'unir dans le recueillement.

Au lieu de ce silence respectueux, ils furent l'occasion pour les composantes les plus réactionnaires de la société française de promouvoir leurs idées, sans égard pour les victimes.

La liberté d'expression et la laïcité sont des véhicules commodes pour dissimuler une défiance toujours plus grande à l'égard des musulmans ou de ceux perçus comme tels, et pour prôner une batterie de mesures attentatoires aux libertés et aux droits, lesquelles s'étendront, à terme, à l'ensemble des composantes de la société comme ce fut historiquement, toujours le cas, de toutes les lois d'exception, de toutes les stigmatisations.

Les responsables politiques, qui font depuis toujours de la sécurité leur fonds de commerce électoral, dans un navrant concours Lépine des idées les plus liberticides – et inadaptées – pour conjurer ce fléau, n'ont pas hésités un instant à user de ces drames à des fins politiques.

Le fait terroriste, qui ne saurait être sous-estimé, ne sera pas réglé par les déclarations guerrières de ceux qui ont démontré depuis des décennies leur inaptitude à en tarir les causes et à en prévenir les effets.

Les inepties proférées contre les mineurs non accompagnés, les caricatures sur les ressortissants étrangers, tous mis dans le même sac, et les amalgames les plus consternants se multiplient depuis maintenant plusieurs semaines.

Au milieu de ce tumulte, les avocats, et tout particulièrement ceux du Syndicat des avocats de France, défendront toujours le respect des principes et des libertés fondamentales ; nous ne nous excuserons pas de croire en la fraternité et de défendre le droit contre ceux qui veulent promouvoir l'arbitraire.

Frantz FANON disait que « *chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, l'accomplir ou la trahir* », nous croyons que la nôtre est, dans cette époque tourmentée, de rappeler que ce qui distingue la démocratie des totalitarismes est précisément la défense de nos libertés, la prééminence des droits humains et l'indispensable égalité de tous les citoyens.